Date do muse on ligno; 26/10/2002

République française

COMMUNE DE MALARCE SUR LA THINES ARDECHE

Séance du mardi 25 octobre 2022

Date de la convocation: 19/10/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq octobre l'assemblée régulièrement

Membres en exercice :

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean BYKENS à 18 h 00

9

Présents: Jean BYKENS, Jean-Marc DUREY, Valentin BESNIER,

Présents: 6

Philippe BRILLANT, Ronna CHALVET, Daniel GINIER

Votants: 8

Représentés: Delphine FEUILLADE BRIERE, Emmanuel

VERILHAC

Secrétaire de séance:

Valentin BESNIER

Excusés:

Absents: Emilie MALEYSSON

Objet: Désignation des représentants à la Société Publique Locale (SPL) Cévennes d'Ardèche - DE_2022_51

Suite à la démission du précédent représentant de la commune au sein de la SPL Cévennes d'Ardèche, il convient de désigner un nouveau membre. Il est proposé que les membres soient les suivants :

<u>Titulaire</u>: M. BESNIER Valentin <u>Suppléant</u>: Mme FEUILLADE BRIERE

Après en avoir délibéré, le Conseil VALIDE

La désignation des membres ci-dessus

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Delphine FEUILLADE BRIERE



RF PRIVAS

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 26/10/2022 007-210701470-20221025-DE_2022_51-DE